

Sommaire

Page : 1

Face aux Français, dos aux salariés

A Propos d'Ambroise

Page : 2

Un courrier de GDF-Suez.

Infos -Télécoms

Le Tout images

Page : 3

Questionnaire revendicatif

Page : 4

Le cap des 60 ans est franchi

Prochaine réunion : 18 décembre

En Suisse !



....d'AMBROISE CROIZAT et d' une RETRAITE...

Jean Hodebourg, ancien dirigeant de la CT
se souvient :

J'ai en souvenir la dévotion des vieux et des
vieilles pour Ambroise.

François G..., un voisin, valet de chambre
devenu chauffeur d'une des premières
voitures chez De Dion Bouton, vivait
chichement de son seul jardin et d'un peu
d'économies.

Soudain, tous les trimestres, il reçut un
mandat de retraite !

Imaginez ! Des retraités qui n'avaient jamais
eu un franc de revenu et qui ne vivaient, pour
beaucoup, que d'autoconsommation !

D'un seul coup, de l'argent, tous les
trimestres !

Nos grands-pères ont connus cela .
ils n'y croyaient pas au début!

Comme aujourd'hui certains jugent
utopiques de réclamer

UNE RETRAITE

EGALE AU DERNIER

SALAIRE

Face aux Français, dos aux salariés

La prestation présidentielle n'a fait qu'enfoncer le clou sans annoncer de changement.

Le choix du « panel » des Français invités à interroger le chef de l'Etat lors de son dernier passage télévisé sur TF1 en dit long, non seulement sur la première moitié de son mandat, mais aussi et c'est le plus important, sur l'orientation de François Hollande pour le temps qui lui reste à la tête du pays.

Cet exercice de communication « face aux Français » aura en effet été marqué par *une absence*.

Contrairement à ce qui s'était passé lors du même événement sous la présidence de Nicolas Sarkozy, *aucun syndicaliste n'a, en effet, été invité*.

C'est dire la passion de l'exécutif pour le dialogue social et le respect pour les corps intermédiaires.

Mais on aura quand même noté la présence d'une chef d'entreprise qui durant de longues minutes a pu développer un discours pour le moins hostile au Code du travail et aux syndicats, sous le regard bienveillant de François Hollande. « Cette représentante du patronat crache sur le mouvement syndical et réclame des délégués-maisons comme interlocuteurs : la réaction particulièrement molle de François Hollande montre quels alliés se ménage ce gouvernement », a relevé la CGT dans un communiqué.

« *Je vais pendant les deux ans et demi qui me restent, jusqu'au bout, vous m'entendez, jusqu'au bout, réformer mon pays, le rendre plus fort.* » a martelé le chef de l'Etat qui a de nouveau plaidé pour son pacte de responsabilité avec le patronat.

Et l'annonce par François Hollande du retour d'une allocation pour les chômeurs qui ont suffisamment cotisé mais n'ont pas atteint l'âge de la retraite et **la création d'un contrat aidé pour les chômeurs seniors** à qui il manque quelques trimestres de cotisation ne suffira pas à effacer un sentiment d'injustice.

Car il s'agit là rien moins qu'une aumône avec une allocation de survie pour les seniors sans emploi entre 60 ans et 62 ans »

On attendait peu de cette intervention
et on n'est finalement pas déçus, mais
pas question de faire le dos rond !



Les élections au CE d'Orange (France Télécoms) ont confirmé, dans la DO Sud-Est (04, 05, 06, 07, 13, 26, 83, 84), avec 1166 voix/28.3%

et 5 élus, la CGT 1^{ère} première organisation syndicale, un point d'appui pour les revendications des salariés.

Ce vote est un message clair en direction des dirigeants de l'entreprise afin d'exiger d'autres choix en termes d'emploi, de salaire, de protection sociale, notamment dans cette période où tous les prétextes sont bons pour faire payer la crise au monde du travail.

Trop chers et mal remboursés...

Les prothèses auditives, fauteuils roulants, lentilles de contact, prothèses de hanches, lits médicaux, implants ou bandelettes de test pour diabétiques ont coûté plus de 7 milliards aux personnes concernées,

Le coût de ces produits et les prestations qui leur sont liées ont représenté 13 milliards d'euros en 2013. Le reste à charge pour les patients, après remboursement de la sécurité sociale et de leur éventuelle complémentaire santé, a été d'un peu plus de 7 milliards.

Le reste à charge, un poids pour les patients

Conséquence des différentiels de prise en charge par l'Assurance maladie selon l'âge, «le taux d'appareillage baisse dès l'âge de 20 ans révolu».et chez les plus de 65 ans, cette fois-ci à cause d'une couverture complémentaire souvent moins avantageuse que pour les actifs qui bénéficient de la participation patronale..

Raisons de plus pour revendiquer la participation de la Poste à la cotisation Mutuelle

Comme moi, vous avez peut être reçu un courrier de GDF-Suez.

La prétendue autorité de la soi-disant concurrence oblige ce fournisseur de gaz, hélas plus entièrement public mais encore semi-public, à communiquer les données sur ses clients à ses concurrents privés en vue d'un démarchage commercial.

Avec mon mauvais esprit habituel, j'imagine la même autorité enjoignant à une entreprise privée de rendre le même service à un concurrent public.

Mais si je l'imagine, c'est parce que, faute de fumer, il m'arrive encore parfois de boire.

Si on ne souhaite pas que ses données soient fournies aux dits concurrents, il faut vite renvoyer un coupon dûment rempli dans l'enveloppe « T » jointe.

Avant le 17 décembre.

Car il faut qu'un maximum de clients refusent ce démarchage, et réprouvent l'introduction du privé dans un domaine où la clientèle est forcément captive. Surtout que les dispositions seront prises pour interdire un retour au public pour le déçus du privé. Le soi-disant libre choix de changer de fournisseur sera à sens unique.

Je ne compte absolument pas sur les journalistes de TV et de radio pour en parler.

Enfin... Si ! Ils en parleront le 16 décembre vers 23h30 pour signaler qu'il faut renvoyer l'enveloppe avant minuit, et dans un bureau de poste qui tamponnerait encore à cette heure là !

Mais, c'est bien sûr ! c'est aujourd'hui impossible à Marseille, les Centres de Tri ont tous fermé !

Le Tout Image !

MACRON S'ATTAQUE AU RETRAITES CHAPEAU



ABOLISSONS LES PRIVILÈGES DES PAUVRES !



Nous le remplirons lors de la Réunion Mensuelle de décembre mais tu peux aussi le faire parvenir au Syndicat.

Département :

Anciens exploitants :

Poste
France Télécom

Restauration :

Avez-vous accès à un lieu de restauration collective?

Oui le fréquentez-vous ?

Pourquoi ?

Non

Vos commentaires et idées sur la possibilité d'accéder à un lieu de restauration collective, ou de bénéficier d'aide à la restauration.

Questionnaire revendicatif



Loisirs

Bénéficiez-vous des chèques vacances ?

OUI

Non

Partez-vous en vacances ?

Oui de manière : individuelle collective avec quel organisme
ou association

Non

Pratiquez-vous un sport ou une activité culturelle

Oui Avez-vous une aide de La Poste ou du

CCUES ?

Non

Vos commentaires et idées, afin de bénéficier d'une réelle aide pour partir en vacances et pour pratiquer vos activités sportives ou culturelles.

SANTE :

Avez-vous une complémentaire santé

Oui laquelle : son montant mensuel :

Non

Vos commentaires et idées sur la complémentaire santé.

Quels sont les avantages sociaux que vous avez perdus lors de votre retraite et que vous voulez reconquérir, ceux qu'il nous faut conquérir ?

Etes-vous adhérent d'une association de retraités ?

Oui laquelle :

Non

Questionnaire à renvoyer à la section des retraités CGT FAPT du département

Syndicat des Activités Postales IFAPT Poste 13

La Brunette Bt ext D 55 av de La Rose

13013 Marseille



RETRAITE DES FONCTIONNAIRES: L'âge moyen de départ à la retraite a été de ... 60,2 ans en 2013.

Des départs qui se font avant 60 ans sont majoritairement dans la fonction publique hospitalière et les quelques services ayant encore des catégories dites « actives ».

C'est une révolution entamée à grand bruit qui se poursuit maintenant à petits pas. Désormais, deux des trois fonctions publiques ont un âge moyen de départ en retraite qui dépasse 61 ans,

62 ans pour les « sédentaires »

La progression de un à trois mois constatée en 2013 dans chacune des trois fonctions publiques apparaît très limitée au regard du bond fait entre 2011 et 2012, où l'âge moyen avait gagné de deux à trois ans. Subsiste une constante spécifique du régime des fonctionnaires : les catégories dites « actives » (opposées aux « sédentaires ») qui occupent des emplois jugés pénibles ont le droit de partir avant 60 ans et bénéficient de validations gratuites de trimestres d'activité. Ils sont actuellement un peu plus de 700.000 en poste, dont 70 % dans l'hospitalière. « A la fin de 2013, dans les trois versants de la fonction publique, ces personnels partent en moyenne à 57 ans »,

Chez les « sédentaires », l'âge moyen de départ en retraite rejoint celui du secteur privé, à plus de 62 ans dans l'Etat (62,1) et la territoriale (62,2) et à 61,7 ans dans les hôpitaux.

Le résultat de ces évolutions a un impact certain sur la pyramide des âges de la fonction publique, qui s'aplatit de plus en plus. « A la différence du privé, le système de carrière dans la fonction publique conduit, en règle générale, au maintien dans l'emploi des seniors », souligne le rapport.

Alors, Privilégiés les fonctionnaires ?

La Prochaine.....

**REUNION
MENSUELLE
des Retraités-ées**

Jeudi 18 déc. 2014

9 HEURES

**Syndicat CGT
Retraités La Poste 13**

55 av. de la Rose
Les Brunettes Bt ext D
(au dessus du Casino)
13013 Marseille



.. est on t'y attend !

A l'ordre du jour :

- Résultats des élections à la Mutuelle Générale et professionnels (CAP – CTP)
- Point sur l'actualité
- Congrès de l'Union Syndicale des Retraités CGT des Bouches du Rhône
- Questionnaire revendicatif de la FAPT-Retraités : remplissons-le ensemble !
- On mangera sur place.....
Tel. au 06.09.73.43.33
..... 06.83.18.55.88
...si nous sommes assez nombreux !



Ca se passe comme ca...

La Poste, à moyen terme, ne livrera plus le courrier dans les lieux dits « isolés » pour une question de productivité. A noter que cette pratique a déjà commencé. Elle entend par lieux « isolés » toute agglomération de moins de 5 bâtiments à l'hectare, ce qui présage le pire pour bon nombre de zones extra urbaines. Pour ce faire, elle attend qu'un changement de locataire ou de propriétaire se produise.

Ainsi, elle règle au cas par cas le retrait des boîtes aux lettres de la tournée de ses factrices et facteurs. Avec cette politique,

La Poste réduira également considérablement les emplois dans le secteur de la distribution. Les factrices et facteurs qui jadis avaient un rôle social important, sont actuellement minutés afin d'optimiser les bénéfices du géant jaune. Après la disparition des bureaux de poste, ce sont nos factrices et facteurs qui sont maintenant menacés.



Questionnaire revendicatif

Département :

Anciens exploitants :

Poste

France Télécom

Restauration :

Avez-vous accès à un lieu de restauration collective?

Oui le fréquentez-vous ? :

Pourquoi ? :

Non

Vos commentaires et idées sur la possibilité d'accéder à un lieu de restauration collective, ou de bénéficier d'aide à la restauration.

Loisirs

Bénéficiez-vous des chèques vacances ?

OUI

Non

Partez-vous en vacances ?

Oui de manière : individuelle collective avec quel organisme
ou association

Non

Pratiquez-vous un sport ou une activité culturelle

Oui Avez-vous une aide de La Poste ou du

CCUES ?

Non

Vos commentaires et idées, afin de bénéficier d'une réelle aide pour partir en vacances et pour pratiquer vos activités sportives ou culturelles.

Retraités de France Télécom, êtes vous inscrits au CCUES : oui non
pourquoi :

SANTE :

Avez-vous une complémentaire santé

Oui laquelle : son montant mensuel :

Non

Vos commentaires et idées sur la complémentaire santé.

Quels sont les avantages sociaux que vous avez perdus lors de votre retraite et que vous voulez reconquérir, ceux qu'il nous faut conquérir ?

Etes-vous adhérent d'une association de retraités ?

Oui laquelle :

Non

Questionnaire à renvoyer à la section des retraités CGT FAPT du département

**Syndicat des Activités Postales /FAPT Poste 13 -
La Brunette Bt ext D
55 av de La Rose
13013 Marseille**